

20

PROPOSITIONS POUR LA PRÉSIDENTIELLE



CONFÉRENCE DES
DIRECTEURS DES
ÉCOLES FRANÇAISES
DE MANAGEMENT

LES PROPOSITIONS DES GRANDES ÉCOLES DE MANAGEMENT

SOMMAIRE

●	ÉDITORIAL	5
●	LES GRANDES ÉCOLES FRANÇAISES DE MANAGEMENT EN CHIFFRES	6
●	NOS 20 PROPOSITIONS	8
●	AXE 1 : APPRENTISSAGE : ACCROÎTRE L'OUVERTURE SOCIALE DES ÉCOLES ET LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES	10
●	AXE 2 : EXCELLENCE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL : FAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS UN PÔLE MONDIAL D'EXCELLENCE	12
●	AXE 3 : CONFIANCE ET QUALITÉ : RESTAURER LE PACTE AVEC LES FAMILLES	14
●	AXE 4 : ÉGALITÉ DES CHANCES : GARANTIR UN ASCENSEUR SOCIAL EFFICACE	16
●	AXE 5 : TERRITOIRES : RENFORCER L'ANCRAGE DES GRANDES ÉCOLES	18
●	AXE 6 : RECHERCHE ET SOUVERAINETÉ : FAIRE DES SCIENCES DE GESTION UN LEVIER STRATÉGIQUE	20
●	CONCLUSION	22

Choisir l'excellence, cultiver les talents, investir dans l'avenir

Nous l'affirmons avec force : la France a toutes les raisons d'avoir confiance en son avenir. Elle peut compter sur une jeunesse ambitieuse, une recherche reconnue, des établissements d'enseignement supérieur d'excellence et des entreprises capables d'innover et de créer de la valeur, autant d'atouts qui reposent d'abord sur ses talents.



La diffusion de l'intelligence artificielle et la recomposition géopolitique du monde, qui s'ajoutent aux exigences de la transition environnementale, redessinent à une vitesse inédite les équilibres économiques et transforment en profondeur les besoins en compétences de notre économie et de notre société. Dès lors, notre capacité à former, à attirer et à retenir nos talents, comme à produire les connaissances dont dépend l'innovation, conditionne notre compétitivité autant que notre souveraineté.

La souveraineté d'une nation se construit désormais autant dans les amphithéâtres et les laboratoires que dans les usines et les infrastructures. Au moment où la contrainte budgétaire pèse sur la dépense publique, la tentation grandit pourtant de traiter l'enseignement supérieur et la recherche comme une variable d'ajustement. Nous proposons aux candidats une règle claire pour le prochain quinquennat : **chaque euro public consacré à la formation et à la recherche doit financer une qualité évaluée et démontrée, afin que la France tire parti de chacun de ses talents.**

Cette règle protège d'abord les familles face aux officines privées qui captent de l'argent public sans offrir de garantie sur la valeur de leurs diplômes, et nous voulons pour cette raison **conditionner tout financement public à un label de qualité reconnu par l'État**. Elle s'applique aussi à l'apprentissage, dont **les fonds publics devraient être versés après une évaluation systématique par le HCERES**, afin de passer d'une logique de volume à une logique de valeur et de préserver une voie qui ouvre nos écoles à tous les milieux sociaux et apporte aux entreprises, des grands groupes aux PME, les compétences dont elles ont besoin.

Cette exigence n'a de portée que si les formations qu'elle garantit restent ouvertes à chaque talent, d'où qu'il vienne. Nous demandons donc **un visa prioritaire pour les étudiants et les enseignants-chercheurs internationaux**. Pour les jeunes que le coût des études décourage, nous proposons **un prêt garanti par l'État** dont le remboursement ne commencerait qu'à partir d'un revenu suffisant, complété par **des bourses calculées au premier euro** qui supprimeraient les effets de seuil. La même logique de financement ciblé vaut pour les territoires, où **un fonds « Campus de territoire »** soutiendrait les écoles qui font vivre les villes moyennes, comme pour **la recherche en sciences de gestion**, que nous proposons de **financer directement par une part du Crédit d'impôt recherche**.

Les vingt propositions des 36 Grandes Écoles de Management réunies au sein de la CDEFM déclinent cette double exigence, qui consiste à financer la qualité pour cultiver les talents. Elles s'appuient sur l'expérience d'écoles qui accueillent aujourd'hui 180 000 étudiants, dont 59 000 internationaux et 45 000 apprentis, et qui comptent plus de 1,3 million de diplômés.

Nous demandons en conséquence aux candidats à l'élection présidentielle de s'engager sur cette règle, et la CDEFM se tient prête à travailler avec chacun d'eux afin que ces propositions trouvent leur traduction dans les politiques publiques du prochain quinquennat.

Choisir l'excellence et investir dans nos talents, c'est donner à la France les moyens de sa souveraineté et faire, dès 2027, le choix de la confiance en l'avenir.

Vincenzo Vinzi
Président de la CDEFM et Directeur Général de l'ESSEC Business School

LES GRANDES ÉCOLES FRANÇAISES DE MANAGEMENT EN CHIFFRES

La **CDEFM (Conférence des Directeurs des Écoles Françaises de Management)** regroupe les 36 Grandes Écoles de Management Françaises accessibles après le bac ou après une classe préparatoire. Ces établissements délivrent tous au moins un diplôme valant Grade de Master et incarnent un modèle d'excellence académique et professionnelle, reconnu en France et à l'international.

La CDEFM a pour mission de représenter ces écoles, de coordonner leurs réflexions et de contribuer aux évolutions de l'enseignement supérieur français.



180 000

étudiants dans les écoles de la
CDEFM en 2025

dont

59 000

étudiants internationaux

45 000

étudiants en apprentissage

un taux de féminisation de

49 %

+1 337 000

diplômés



4 000

enseignants-chercheurs
permanents

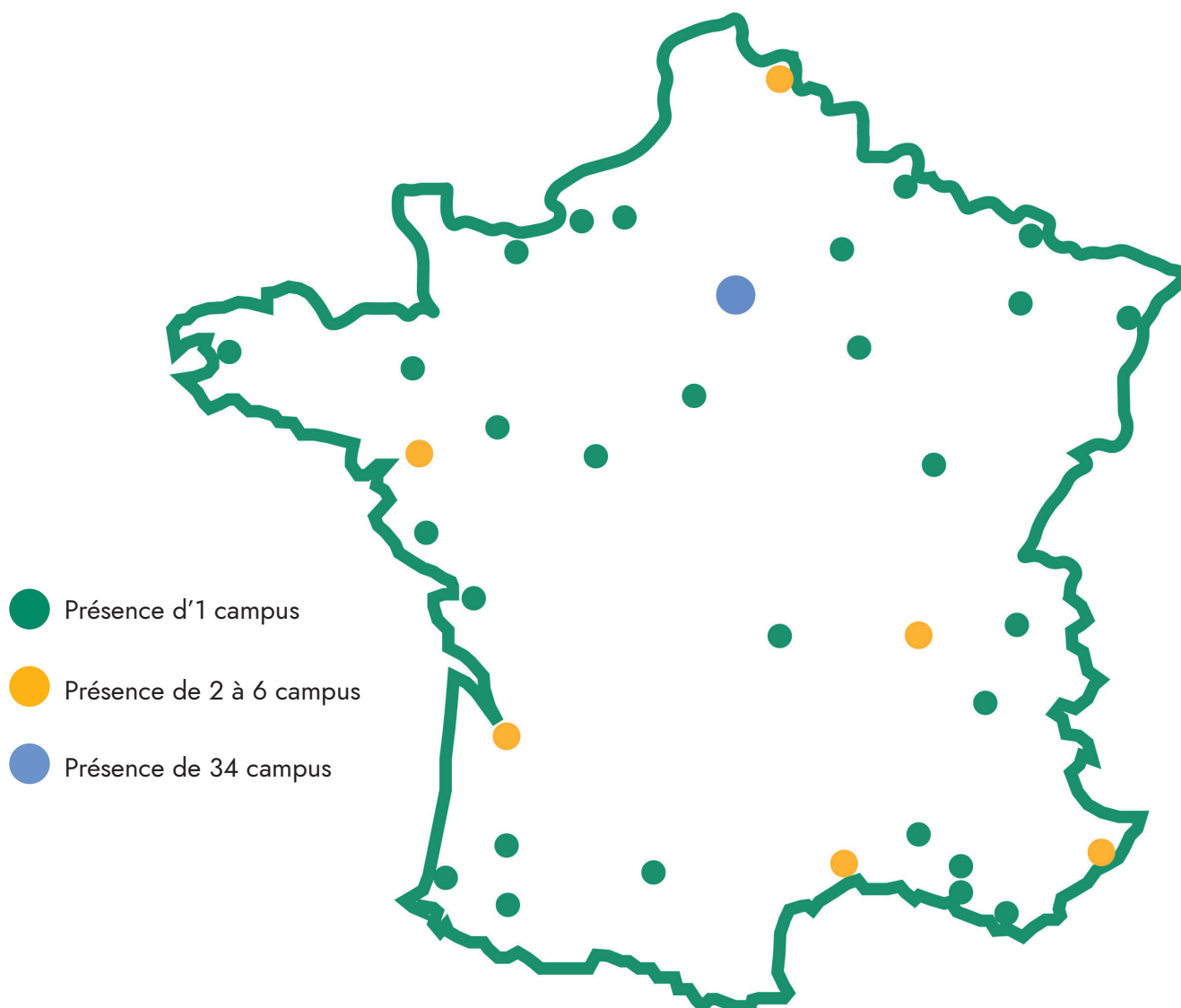
10 000

personnels administratifs
et techniques

Les 36 Grandes Écoles Françaises de Management membres ...



... réparties sur l'ensemble du territoire français



NOS 20 PROPOSITIONS

AXE 1 :

Apprentissage :

Accroître l'ouverture sociale des écoles et la compétitivité des entreprises

- 1 : Exiger une qualité pédagogique irréprochable
- 2 : Sécuriser les parcours étudiants
- 3 : Soutenir les PME/TPE

AXE 2 :

Excellence et rayonnement international :

Faire de l'Enseignement supérieur français un pôle mondial d'excellence

- 4 : Attirer les talents internationaux
- 5 : Construire une souveraineté académique européenne
- 6 : Faire des étudiants internationaux des relais d'influence

AXE 3 :

Confiance et qualité :

Restaurer le pacte avec les familles

- 7 : Conditionner strictement les financements publics à la qualité pédagogique et à l'environnement de la formation
- 8 : Moderniser Parcoursup
- 9 : Lancer une grande campagne nationale d'orientation

AXE 4 :

Égalité des chances :

Garantir un ascenseur social efficace

- 10 : Mettre en place un prêt garanti par l'État
- 11 : Permettre à tous les talents de choisir leur voie
- 12 : Changer d'échelle sur les dispositifs d'ouverture sociale
- 13 : Accompagner la réussite de notre jeunesse en garantissant un accès renforcé au logement
- 14 : Renforcer la mobilisation philanthropique au service de l'ouverture sociale

AXE 5 :

Territoires :

Renforcer l'ancrage des Grandes Écoles

- 15 : Créer un label et un fonds de soutien « Campus de Territoire »
- 16 : Intégrer systématiquement les écoles de management aux Contrats de Plan État-Région
- 17 : Instaurer une incitation fiscale pour le recrutement territorial

AXE 6 :

Recherche et souveraineté :

Faire des sciences de gestion un levier stratégique

- 18 : Garantir un accès ouvert et équitable aux financements publics de la recherche
- 19 : Flécher une part du Crédit d'Impôt Recherche vers les sciences de gestion
- 20 : Encourager le financement privé de la recherche



AXE 1

APPRENTISSAGE :

Accroître l'ouverture sociale des écoles et la compétitivité des entreprises

L'apprentissage est un levier essentiel d'ouverture sociale au sein des écoles et un facteur déterminant de compétitivité pour les entreprises. Son efficacité en matière d'insertion est reconnue et en fait un outil majeur de rapprochement entre formation et emploi. Toutefois, son développement quantitatif s'inscrit aujourd'hui dans un contexte de diminution des financements publics.

Si certaines officines privées ont profité de l'effet d'aubaine pour capter une part significative des financements sans toujours garantir la qualité des formations ni l'insertion des jeunes, la réponse apportée n'a pas suffisamment distingué les acteurs vertueux, fragilisant également des formations de qualité.

Cette situation pèse directement sur les TPE et PME, qui voient leur reste à charge augmenter et peuvent être amenées à réduire leurs recrutements d'apprentis, pourtant essentiels à leur innovation et à la transmission des compétences.

L'enjeu n'est donc pas de freiner l'apprentissage, mais de le sécuriser et de le renforcer. Il est urgent de passer d'une logique de volume à une logique de valeur, en orientant les financements publics vers les formations exigeantes et les structures qui contribuent réellement à l'ouverture sociale et à la compétitivité économique.

NOS PROPOSITIONS

1 - EXIGER UNE QUALITÉ PÉDAGOGIQUE IRRÉPROCHABLE

Le versement des fonds publics doit être soumis à l'évaluation systématique par des instances nationales (HCERES), garantissant que l'argent public finance les formations de qualité et l'insertion réelle, pas le profit court-termiste.

2 - SÉCURISER LES PARCOURS ÉTUDIANTS

Nous proposons de permettre à ceux qui le peuvent de contribuer au financement de leur formation, tout en excluant de facto les étudiants boursiers de ce dispositif. Cette approche vise à limiter les ruptures de parcours et à renforcer l'apprentissage comme levier stratégique, au service des étudiants comme des entreprises. Dans un contexte de marché de l'emploi plus exigeant, en France comme à l'international, l'employabilité sur le long terme et l'accès au premier emploi doivent constituer des priorités. L'apprentissage joue à cet égard un rôle essentiel en permettant aux jeunes de développer les compétences attendues par les entreprises et de construire des trajectoires professionnelles durables. Le soutien à l'embauche des jeunes doit être renforcé afin de faciliter leur accès au marché du travail et de permettre aux entreprises de recruter les compétences dont elles ont besoin.

Pour que l'apprentissage puisse pleinement jouer ce rôle, son développement doit s'inscrire dans un cadre réglementaire et financier stable, indispensable pour préserver dans la durée son impact en matière d'insertion professionnelle, d'ouverture sociale et de compétitivité des entreprises.

3 - SOUTENIR LES PME/TPE

Nous préconisons une exonération totale de charges pour tout recrutement d'un apprenti en Master au sein d'une PME. L'objectif est clair : compenser la hausse du reste à charge liée à la baisse des financements publics et permettre aux petites et moyennes entreprises d'accéder à des compétences managériales de haut niveau qu'elles ne pourraient financer seules. Ce dispositif renforcerait l'innovation et la compétitivité dans les territoires.



AXE 2

EXCELLENCE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL : Faire de l'Enseignement supérieur français un pôle mondial d'excellence

Dans un contexte de compétition mondiale accrue pour les talents, l'enseignement supérieur est devenu un levier stratégique de puissance économique, technologique et diplomatique. Les grandes nations investissent massivement pour attirer étudiants et enseignants-chercheurs, en faisant de leurs établissements des instruments centraux d'innovation et d'influence.

La France dispose d'atouts solides (établissements reconnus, formations d'excellence, tradition intellectuelle forte) mais peine encore à les transformer en leadership global face aux grandes puissances académiques anglo-saxonnes et asiatiques.

Elle doit désormais adopter une stratégie plus offensive et renforcer sa coordination interministérielle afin de bâtir une politique d'attractivité ambitieuse à destination des talents internationaux. Nos établissements constitueront ainsi un levier majeur de soft power et d'influence culturelle, mais aussi de transformation économique et sociale. En formant les compétences dont les entreprises et les organisations ont besoin pour accompagner les transitions numérique, environnementale et sociétale, les écoles de management contribuent directement à la compétitivité et à la transformation de notre économie.

NOS PROPOSITIONS

4 - ATTIRER LES TALENTS INTERNATIONAUX

Pour garantir la souveraineté économique et technologique de la France face à la concurrence mondiale, la CDEFM propose la création d'un « Visa Prioritaire » destiné aux étudiants internationaux et aux enseignants-chercheurs. Conçu comme un véritable coupe-file administratif, ce dispositif octroiera un traitement consulaire prioritaire, la délivrance d'un titre de séjour pluriannuel garanti dès l'admission ou le recrutement, ainsi qu'une passerelle facilitée vers le statut « Talent » pour les étudiants après leur diplomation. L'objectif est double : faire de la France une destination de premier plan pour les talents internationaux et leur permettre de rester durablement sur notre territoire en y développant les compétences internationales clés indispensables à l'innovation et à la compétitivité de nos entreprises et de nos établissements.

5 - CONSTRUIRE UNE SOUVERAINETÉ ACADÉMIQUE EUROPÉENNE

Déployer un Diplôme Européen lisible et reconnu à l'échelle mondiale, pour faciliter la mobilité et rivaliser avec les standards nord-américains et asiatiques. Parce que le progrès ne s'arrête pas aux frontières, la CDEFM propose d'accélérer la création d'un titre académique européen unique, véritable label d'excellence reconnu par les entreprises sur l'ensemble du continent. Ce Diplôme Européen permettrait aux étudiants de construire un parcours intégré dans plusieurs pays, avec une reconnaissance automatique et immédiate des compétences acquises. Il pourrait intégrer des référentiels communs en matière de durabilité, d'éthique et de gouvernance responsable, afin de positionner l'Europe comme leader mondial de la formation au management responsable. Il constituerait ainsi un outil concret de souveraineté éducative, renforçant la compétitivité collective et affirmant la jeunesse française comme fer de lance d'un espace académique européen unifié et pleinement visible à l'échelle mondiale.

6 - FAIRE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DES RELAIS D'INFLUENCE

Chaque diplômé formé en France est un futur relais d'influence : nous devons sanctuariser ce levier de soft power pour renforcer notre rayonnement mondial. Former ces talents aux standards européens en matière de responsabilité sociétale et environnementale constituera en outre un levier d'influence normative.



AXE 3

CONFIANCE ET QUALITÉ : **Restaurer le pacte avec les familles**

L'orientation est devenue une source majeure d'anxiété pour les jeunes et leurs familles, dans un système perçu comme complexe et peu lisible.

La difficulté à se projeter, les délais de réponse et la multiplicité des parcours alimentent une incertitude croissante. Cette situation est aggravée par le développement d'officines privées lucratives, insuffisamment contrôlées, qui captent une partie des financements publics sans offrir de garanties réelles d'insertion professionnelle.

Il est aujourd'hui indispensable de restaurer un véritable pacte de confiance et d'équité en plaçant la transparence, la lisibilité des parcours et la qualité des formations au cœur du système, afin de garantir des choix d'orientation plus éclairés et sécurisés.

NOS PROPOSITIONS

7 - CONDITIONNER STRICTEMENT LES FINANCEMENTS PUBLICS À LA QUALITÉ PÉDAGOGIQUE ET À L'ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION

Les établissements privés non évalués créent un déséquilibre dans le système éducatif et fragilisent la confiance des familles. Une régulation stricte, incluant l'évaluation systématique de la qualité des formations, est nécessaire pour garantir la qualité du parcours éducatif proposé à tous les étudiants. Tout financement public doit être strictement conditionné à l'obtention d'un label qualité reconnu par le MESRE, garantissant l'excellence pédagogique et l'insertion réelle des étudiants. De manière complémentaire, les établissements seront évalués sur la qualité de leur environnement de formation - cadre de vie, vie étudiante, accessibilité et sobriété énergétique - ainsi que sur l'intégration des enjeux de transition écologique et sociale. Aucun euro public ne doit financer des formations qui n'entreraient pas dans ce cadre.

8 - MODERNISER PARCOURSUP

Il est devenu essentiel d'avancer au printemps les réponses définitives de la plateforme afin que les familles puissent anticiper et sécuriser la logistique liée aux études supérieures, notamment le logement et le financement, mais aussi afin de renforcer l'attractivité de nos formations post-bac en nous alignant sur la communication des admissions de nos principaux concurrents. Il est également indispensable, afin d'améliorer la qualité et la lisibilité des formations, de poursuivre le « nettoyage » de la plateforme Parcoursup, en supprimant les formations peu qualitatives ou non évaluées. Cela contribuera à une meilleure lisibilité de l'offre de formation.

9 - LANCER UNE GRANDE CAMPAGNE NATIONALE D'ORIENTATION

Déployer une campagne d'orientation d'ampleur nationale afin d'accompagner les jeunes et leurs familles dans la compréhension des parcours de l'enseignement supérieur. L'objectif est de lever les freins liés à l'autocensure, de mieux valoriser la qualité et la diversité des formations, et de rendre visibles les parcours d'excellence accessibles à tous.



ÉGALITÉ DES CHANCES : Garantir un ascenseur social efficace

La France ne peut se priver d'aucun talent. L'égalité des chances est au cœur du pacte républicain et de la promesse méritocratique. Pourtant, dans les faits, l'ascenseur social reste trop souvent grippé. Les écoles de management prennent pleinement leur part dans ces transformations économiques et sociales à travers leurs actions d'ouverture sociale, de tutorat, de bourses et d'accompagnement des jeunes issus de tous les territoires et de tous les milieux sociaux. En permettant à ces talents d'accéder à des formations d'excellence et aux compétences nécessaires aux transformations de notre économie, elles contribuent à la fois à la cohésion sociale et à la compétitivité du pays. Ces initiatives doivent pouvoir être amplifiées et mieux soutenues.

L'autocensure reste forte : de nombreux jeunes renoncent à intégrer les grandes écoles de management, freinés par la crainte d'un endettement trop lourd ou par des barrières financières persistantes. Cette situation limite la mobilité sociale et prive le pays de talents essentiels à sa compétitivité.

Par ailleurs, les dispositifs actuels montrent leurs limites. Les aides du CROUS, notamment, reposent sur des échelles rigides qui produisent des effets de seuil pénalisants : une légère variation de revenus peut entraîner une baisse brutale des aides, générant insécurité et sentiment d'injustice. Dans le même temps, des jeunes s'autocensurent car ils ne peuvent prétendre aux aides du CROUS tout en ne bénéficiant d'aucun accompagnement pour faire face au coût global des études.

NOS PROPOSITIONS

10 - METTRE EN PLACE UN PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT

dont le remboursement commencerait à partir d'un revenu annuel de 35 000 € brut. Ce mécanisme sécurise les étudiants en alignant l'effort de remboursement sur leur capacité réelle à payer.

11 - PERMETTRE À TOUS LES TALENTS DE CHOISIR LEUR VOIE

Instaurer un système plus juste, plus lisible et plus progressif en créant d'une part des bourses « au premier euro » afin de remplacer les échelons actuels par un calcul continu, indexé sur le Revenu Fiscal de Référence. Ce mécanisme supprimerait les effets de seuil en ajustant automatiquement l'aide en fonction des revenus, pour garantir un soutien proportionné et sans rupture. Et en mettant en place d'autre part une défiscalisation progressive des frais de scolarité, permettant aux familles non éligibles aux bourses mais encore sous contrainte financière de bénéficier d'un allègement fiscal proportionnel à leur situation. En combinant aide directe et soutien fiscal, cette réforme construit un continuum de soutien cohérent, où chaque situation est prise en compte sans rupture brutale.

12 - CHANGER D'ÉCHELLE SUR LES DISPOSITIFS D'OUVERTURE SOCIALE

Créer un fonds national pour généraliser les programmes d'ouverture sociale (cordées, tutorats) qui ont fait leurs preuves dans nos établissements.

13 - ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE DE NOTRE JEUNESSE EN GARANTISSANT UN ACCÈS RENFORCÉ AU LOGEMENT

Assurer, sur l'ensemble du territoire, une offre de logements étudiants suffisante, accessible et adaptée aux besoins constitue un levier essentiel pour la réussite des parcours de formation. En facilitant les conditions de vie des jeunes, cette mesure leur permet de se concentrer pleinement sur leurs études, de réduire les inégalités territoriales et de favoriser une insertion professionnelle durable. Cette mesure doit également s'inscrire dans une trajectoire exigeante, en intégrant des objectifs de performance énergétique et de sobriété dans les programmes immobiliers.

14 - RENFORCER LA MOBILISATION PHILANTHROPIQUE AU SERVICE DE L'OUVERTURE SOCIALE

La CDEFM propose de porter la réduction d'impôt de 66 % à 75 % pour les dons fléchés exclusivement vers les programmes de bourses sociales des écoles de management. Cette incitation renforcerait la mobilisation philanthropique au service de l'ouverture sociale.

TERRITOIRES :

Renforcer l'ancrage des Grandes Écoles

La métropolisation de l'enseignement supérieur a accentué les déséquilibres territoriaux, concentrant les formations et les talents dans les grandes métropoles au détriment des villes moyennes.

Dans ce contexte, les grandes écoles de management jouent un rôle stratégique. Par leur implantation territoriale et leurs investissements, elles constituent des poumons économiques et académiques essentiels pour les villes moyennes. Elles contribuent au maintien d'un maillage de campus de proximité et de qualité, limitant la constitution de déserts de formation et garantissant un accès plus équilibré à l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire.

Cet ancrage constitue également un levier majeur de développement local. En lien étroit avec les TPE, les PME et les ETI, souvent confrontées à des difficultés de recrutement, les écoles de management contribuent directement à l'attractivité économique des territoires. Elles forment les compétences dont les entreprises ont besoin, accompagnent leur transformation et soutiennent les écosystèmes d'innovation, notamment à travers leurs incubateurs régionaux. Les écoles jouent ainsi un rôle de partenaires économiques de proximité, au service de la vitalité, de l'emploi, de la cohésion et de la compétitivité des territoires.

NOS PROPOSITIONS

15 - CRÉER UN LABEL ET UN FONDS DE SOUTIEN « CAMPUS DE TERRITOIRE »

Afin de reconnaître officiellement l'apport d'intérêt général des écoles à l'aménagement du territoire en créant un fonds de péréquation national (État/Régions). Ce fonds permettrait de cofinancer les investissements immobiliers, écologiques et numériques nécessaires au maintien d'une offre d'enseignement supérieur décentralisée et éco-responsable et de compenser les surcoûts liés à la gestion multi-campus hors des grandes métropoles.

16 - INTÉGRER SYSTÉMATIQUEMENT LES ÉCOLES DE MANAGEMENT AUX CONTRATS DE PLAN ÉTAT-RÉGION

Rendre les infrastructures d'innovation des écoles de management (incubateurs, pépinières, tiers-lieux entrepreneuriaux) éligibles de droit aux financements des CPER et des fonds de revitalisation économique territoriaux, afin de démultiplier leur capacité à accompagner la création d'entreprises locales. Une attention particulière pourra être portée aux projets contribuant à la transition écologique, à l'entrepreneuriat à impact et au développement des chaînes de valeur durables locales.

17 - INSTAURER UNE INCITATION FISCALE POUR LE RECRUTEMENT TERRITORIAL

Bonifier les aides publiques à l'apprentissage ou créer une exonération de charges ciblée pour toute PME ou ETI régionale qui recrute (en alternance ou en premier emploi) un talent issu d'une école de management implantée dans son propre bassin économique, afin d'encourager la rétention des compétences en région.

RECHERCHE ET SOUVERAINETÉ :

Faire des sciences de gestion un levier stratégique

La recherche en sciences de gestion constitue un levier stratégique pour la souveraineté nationale, le rayonnement académique et la transformation des organisations. Pourtant, son financement demeure insuffisant au regard des besoins.

L'écosystème des écoles de management françaises est reconnu mondialement pour l'excellence de sa recherche. Ces travaux, qui portent sur des enjeux critiques tels que la cybersécurité organisationnelle, la géopolitique des chaînes de valeur ou la souveraineté numérique, représentent un actif immatériel majeur pour la compétitivité du pays.

Dans un contexte de concurrence internationale accrue, et contrairement à d'autres domaines stratégiques, les sciences de gestion ne bénéficient pas de mécanismes de soutien et de sécurisation adaptés à leur importance. Cette situation expose les laboratoires à des vulnérabilités croissantes et fragilise à terme notre autonomie stratégique.

En la mobilisant pleinement, il est possible d'amplifier l'impact social de la recherche, au service de l'économie et de la société.

NOS PROPOSITIONS

18 - GARANTIR UN ACCÈS OUVERT ET ÉQUITABLE AUX FINANCEMENTS PUBLICS DE LA RECHERCHE

Permettre aux écoles partenaires de candidater pleinement et dans des conditions équitables à l'ensemble des appels à projets de la recherche publique renforcera la diversité des contributions scientifiques. Cette ouverture favorisera l'innovation, encouragera les collaborations et maximisera les retombées économiques et sociétales des travaux de recherche.

19 - FLÉCHER UNE PART DU CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE VERS LES SCIENCES DE GESTION

Transférer une partie du budget global du Crédit d'Impôt Recherche vers le financement direct de la recherche, notamment appliquée à la transition durable et technologique, produite par les Écoles de commerce françaises, actant ainsi son impact direct sur l'économie nationale.

20 - ENCOURAGER LE FINANCEMENT PRIVÉ DE LA RECHERCHE

Défiscaliser le financement des chaires et des thèses (CIFRE) en école de management : Permettre aux entreprises de déduire fiscalement leurs investissements dans la recherche académique en management (chaires et thèses CIFRE) pour stimuler le mécénat scientifique et accélérer le transfert de compétences.

CONCLUSION

2027

CHOISIR L'INVESTISSEMENT

PLUTÔT QUE LE *RENONCEMENT* !

La France est à un tournant.

Investir dans l'enseignement supérieur, la recherche et la jeunesse, c'est faire le choix :

- de la **souveraineté**, en maîtrisant les savoirs et compétences essentiels pour notre avenir ;
- de la **compétitivité**, en formant des leaders capables de réussir dans un monde en mutation et dans une économie responsable ;
- et de la **cohésion sociale**, en garantissant que chaque talent puisse contribuer à construire le monde à venir.

La CDEFM appelle à une mobilisation nationale :

Former pour transformer, aujourd'hui, afin de rester une puissance demain.

RETROUVEZ LA CDEFM SUR :



**@CDEFM - Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises de Management**



@CDEFM



@ecolesfrancaisedemanagement



@ecolesdemanagementfr



<https://cdefm.fr/>



**CONFÉRENCE DES
DIRECTEURS DES
ÉCOLES FRANÇAISES
DE MANAGEMENT**